



COMMUNE de
4607 DALHEM

Services administratifs :
Rue de Maestricht 7
4607 DALHEM (Berneau)

Tél. : (04) 379.18.22
379.49.08
Fax : (04) 374.24.29

N° d'entreprise (ou BCE) :
0207.340.468

info@commune-dalhem.be
www.dalhem.be

Agent traitant :
B. DEBATTICE, Chef de
bureau administratif
Ligne directe :
04/374.74.32
Courriel :
beatrice.debattice@commune-
dalhem.be

Art. L 1122-17. Le conseil ne peut prendre de résolution, si la majorité de ses membres en fonctions n'est présente. Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, délibérer quel que soit le nombre des membres présents sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

COMMUNE DE 4607 DALHEM

*Madame, Monsieur le Conseiller,
est invité(e) à se trouver à la séance du
Conseil communal qui se tiendra
**à la Maison communale, rue
Général Thys n° 27,
le JEUDI 22 JANVIER 2026
à 20H00***

ORDRE DU JOUR

SÉANCE PUBLIQUE

1. Procès-verbal de la séance publique du 18/12/2025 - Approbation
2. Finances - Marché de travaux - Travaux de réfection du pont de Chenestre à DALHEM - Approbation des conditions et du mode de passation
3. Sport - Je Cours Pour Ma Forme dans ma Commune - Convention avec l'ASBL Sport et Santé – Année 2026 - Décision
4. Aînés - Conseil Consultatif Communal des Aînés (CCCA) - Élection d'un nouveau secrétaire - Prise d'acte
5. Aînés - Conseil Consultatif Communal des Aînés (CCCA) – Désignation d'un nouveau membre effectif – Décision
6. Jeunesse - Stages de vacances - Convention de partenariat avec les Jeunesses Musicales de LIÈGE - Année 2026 - Décision
7. Questions d'actualité au Collège communal

HUIS CLOS

8. Procès-verbal de la séance huis-clos du 18/12/2025 - Approbation
9. Enseignement - Personnel enseignant maternel et primaire - Désignations à titre temporaire - Ratifications
10. Enseignement - Personnel enseignant définitif - Mise à la pension au 01/01/2026 pour inaptitude physique définitive - Décision
11. Enseignement - Personnel enseignant définitif - Congé pré-DPPR - Avis
12. Personnel communal temporaire – Désignations et remplacements – Ratifications
13. Personnel communal - Désignation d'un deuxième conseiller en aménagement du territoire et urbanisme - Décision

Province de 4000 LIEGE
Arrondissement de 4000
LIEGE



COMMUNE de
4607 DALHEM

Services administratifs :
Rue de Maestricht 7
4607 DALHEM (Berneau)

Tél. : (04) 379.18.22
379.49.08
Fax : (04) 374.24.29

N° d'entreprise (ou BCE) :
0207.340.468

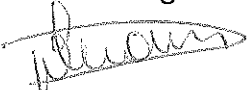
info@commune-dalhem.be
www.dalhem.be

Agent traitant :
B. DEBATTICE, Chef de
bureau administratif
Ligne directe :
04/374.74.32
Courriel :
beatrice.debattice@commune-
dalhem.be

EXTRAIT DU CODE
DE LA DEMOCRATIE LOCALE
ET DE LA DECENTRALISATION

Art. L 1122-17. Le conseil ne peut prendre de résolution, si la majorité de ses membres en fonctions n'est présente. Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, délibérer quel que soit le nombre des membres présents sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

14. Personnel communal statutaire - Nomination d'un Directeur
général à titre définitif - Décision

La Directrice générale,

ARIANE POLMANS.

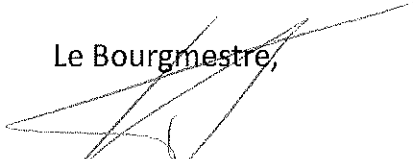
COMMUNE DE 4607 DALHEM

*Madame, Monsieur le Conseiller,
est invité(e) à se trouver à la séance du
Conseil communal qui se tiendra
à la Maison communale, rue
Général Thys n° 27,
le **JEUDI 22 JANVIER 2026**
à **20H00***

ORDRE DU JOUR

Dalhem, le 13 janvier 2026.

PAR LE COLLÈGE,

Le Bourgmestre,

BENOIT DÉFAUWES.